



Hôpitaux Universitaires
Henri MONDOR

ASSISTANCE
PUBLIQUE  HÔPITAUX
DE PARIS

Site JOFFRE - DUPUYTREN

HÔPITAL HENRI MONDOR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION
51, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 94010 CRETEIL Cedex

Date de création : Février 2013

Nom : Cadre de santé – Pôle gériatrique de l'Essonne -

Modalités de recrutement :

PERSONNE A Contacter

Direction : Direction des Soins – Coordination Générale des Soins

Nom : Sylvie DEBRAY

Responsabilité : Coordonnateur Général des Soins

Téléphone : 01.49.81.20.25 **Courriel :** candidature.ds@hmn.aphp.fr

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : Cadre responsable d'unité de soins

Code métier : 05U200

Appellation locale : Cadre infirmier

Catégorie : P. Hospitalier

Grade : Cadre de santé

Position dans la structure

Liaisons hiérarchiques :

Directeur de l'établissement, du Coordonnateur général des soins, du cadre paramédical de pôle

Liaisons fonctionnelles :

Le cadre administratif du pôle, les chefs de service et médecins du pôle, les cadres du pôle, les cadres de la direction des soins, la direction des ressources humaines, les autres directions fonctionnelles, les responsables des autres pôles

Présentation de la structure et de l'équipe :

Le GH est structuré en 12 pôles médicaux :

- Pôle neuro-locomoteur
- Pôle cardio-vasculaire
- Pôle médecine-urgences
- Pôle anesthésie – réanimation
- PUJ
- **SSR SLD 91**
- SSRSLD 94
- Pôle recherche clinique et santé publique
- Pôle psychiatrie
- Pôle cancer – transplantation
- Pôle biologie
- Pôle fonction et imagerie thérapeutique

1 secteur d'activité transversale rattaché au Conseil Exécutif Local / BLOC COMMUN

• Présentation du secteur ou du service :

L'hôpital Joffre – Dupuytren est un hôpital gériatrique de 20 lits MG, 10 lits MGPsy, 11 lits SP, 16 lits SSRAVC, 343 lits SSR, 240 lits SLD, 3 lits HDJ MCO, 9 lits HDJ SSR.

Horaires de travail : 35 heures sur l'amplitude horaire de 7h – 18h pour les cadres de jour,
32h30 sur l'amplitude horaire 21h-7h pour les cadres de nuit

Détails : Participation à la garde des cadres des weekends et jours fériés de 8h00 à 15h50 par roulement. Un cadre par bâtiment soit un cadre à JOFFRE et un cadre à DUPUYTREN en fonction des nécessités du pôle

ACTIVITES

Missions Générales :

Dans le cadre du projet d'établissement et du groupe hospitalier Henri Mondor :

- Il collabore, au sein de l'équipe d'encadrement et sous la responsabilité du cadre paramédical de pôle, à la mise en œuvre du projet de soins et projet du pôle dans le respect des règles éthiques et professionnelles.
- Il peut être chargé de missions transversales.

Dans le cadre des missions déléguées par le cadre paramédical du pôle et dans un objectif progressif d'élargissement de celles-ci :

- Il assume la responsabilité de la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées.

Dans son secteur d'activité :

- Il est garant de l'exécution et de la qualité des soins dispensés dans le respect du projet d'établissement et du projet de pôle.
- Il est garant de la sécurité des malades et du personnel. Le cadre situe son action dans le respect de la réglementation (Statut de la fonction publique titre I et IV, règlement intérieur APHP, protocoles et accords locaux)

Missions permanentes :

Gestion des soins dans son secteur d'activité en collaboration avec l'équipe d'encadrement :

- Organiser l'accueil de la personne hospitalisée et de ses proches, dans le respect de la charte de la personne hospitalisée et de la charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante.
- Coordonner l'exécution des soins, la continuité et en assurer l'évaluation.
- Garantir la qualité des soins, des transmissions, de la confidentialité, des relations avec les familles et la sécurité des patients.
- Assurer la mise en œuvre et la gestion du dossier de soins et participer à son évaluation.
- Evaluer des pratiques professionnelles en soins.

Gestion des ressources humaines sous la responsabilité du cadre paramédical de pôle :

- Participer à l'élaboration et à l'actualisation des fiches de poste.
- Participer à l'élaboration des plannings par secteur et par équipe dans le but de responsabiliser les équipes et dans le respect de la réglementation.
- Réajuster les plannings journaliers du personnel, par redéploiement en fonction des nécessités de service.
- Négocier avec les agents les modifications de planning par secteur.
- Accueillir et organiser l'encadrement des nouveaux personnels et des étudiants.
- Animer des réunions pour initier et maintenir une dynamique d'équipe en favorisant la réflexion clinique et éthique et gérer les conflits.
- Procéder à l'évaluation individuelle des personnels de leur équipe.
- Créer un climat de confiance basé sur un respect mutuel.
- Impliquer le personnel dans la démarche qualité.
- Agir pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels

Gestion économique et financière avec l'exécutif du pôle :

- Assurer le suivi de la gestion de l'unité.
- Participer au suivi de l'activité de son secteur.
- Participer à la préparation des conférences du pôle.
- Participer à l'élaboration du plan prévisionnel d'équipement et de travaux du pôle
- Prévoir, évaluer, et contrôler les stocks et leur bonne utilisation.
- Coordonner la maintenance du matériel, des équipements et des locaux.
- Sensibiliser le personnel à une gestion adaptée des matériels.

Gestion administrative des bénéficiaires des soins :

- Veiller à l'application des procédures administratives.
- S'assurer du respect des règles de sécurité des biens et des personnes.

Formation, recherche, communication :

- Proposer, ajuster les conduites d'amélioration et identifier les besoins en formation.
- Participer à la constitution des objectifs.
- Apprécier l'adéquation de la formation reçue aux objectifs et attentes fixés et valoriser les compétences acquises.
- Participer aux formations, formations actions dans le cadre du projet de pôle ou des projets transversaux.
- Organiser la diffusion de l'information.
- Participer à la recherche en soins dans le cadre du projet du pôle, de l'établissement et du groupe hospitalier.
- Participer à la formation et à l'évaluation des étudiants.

Missions Ponctuelles :

- Collaborer avec les instituts de formation (évaluations, diplômes, ...).
- Participer aux forums, congrès, séminaires.
- Participer aux travaux de groupes et/ou instances.

Risques professionnels liés à l'activité :

Risques professionnels liés aux activités de soins et de management

Mesures de prévention prises face à ces risques :

Formation réactualisée

COMPETENCES

Savoir faire requis

Qualités professionnelles :

- Capacité à appréhender les situations difficiles pour en dégager les aspects positifs.
- Savoir faire preuve d'équité.
- Capacités à argumenter et à négocier dans le cadre des relations fonctionnelles et hiérarchiques.
- Capacité à s'impliquer dans la réussite du pôle.
- Sens du travail en équipe.
- Sens de l'efficacité.
- Capacités à s'adapter à des interlocuteurs différents.

Qualités relationnelles

Connaissances associées

QUALITES REQUISES

PREREQUIS

Certificat ou diplôme cadre de santé

EXPERIENCE CONSEILLEE

EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE ET DE SON ENVIRONNEMENT